



INSTRUCTIONS POUR L'INSCRIPTION

L'A.S.FONTENAY LE FLEURY BASKETBALL

Est un club d'environ 250 adhérents, licenciés auprès de la FFBB et propose les activités suivantes :

- Mini basket (Label Départemental),
- Basket en compétition (5 x 5, 3 x 3, masculin et féminin),
- Basket Loisir (18 ans et plus, mixte).

Le fonctionnement du club s'appuie sur le bénévolat. Chaque adhérent est prié de participer à l'organisation des compétitions et des événements (encadrement, arbitrage, otm -table de marque et chronométrage-, responsable de salle...).

La capacité des équipements mis à disposition et l'organisation des entraînements nous oblige à fixer des quotas de 20/22 joueurs par équipe.

PROCESSUS D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Le processus d'enregistrement (ASFF et FFBB) est entièrement dématérialisé, tous les documents sont demandés au format numérique. Par exemple : **photo d'identité, certificat médical, pièce d'identité...** (jpg,.png, pdf de taille inférieure à 1 Mo). L'inscription engage la responsabilité du joueur et de son représentant légal, il appartient à ce dernier d'effectuer l'enregistrement si le joueur est mineur. Votre e-mail est le lien conducteur pour l'enregistrement au club, l'enregistrement de la licence et les informations que nous diffusons tout au long de l'année. L'inscription se fait en 3 étapes distinctes.

1ère ETAPE – Pré-inscription en ligne sur notre site internet – via ClickToClub

Pour les personnes déjà licenciées au club en 2022/2023 : en utilisant le champ "**Déjà Inscrit avec ClicktoClub la saison précédente ?**", vous recevrez un lien par mail vous permettant de poursuivre cette procédure en réutilisant vos informations connues. Faites le choix de l'équipe.

Pour les nouveaux adhérents, tous les champs seront à compléter.

- page 1/5 : Choisir le type de licence (création ou mutation ou réactivation).
- page 2/5 : Valider le sexe et la date de naissance du licencié.
- page 3/5 : Choisir l'équipe (vous y trouverez aussi les informations (horaires, tarifs, entraîneurs)
- page 4/5 : Valider ou remplir les informations demandées. Ne pas oublier de télécharger la photo d'identité.
- page 5/5 : Accepter les conditions générales d'utilisation de ClicktoClub.
- la préinscription sera confirmée par les documents pdf à télécharger. Vous les recevez également par mail.

2ème ETAPE – E-LICENCE FFBB sur le site internet de la fédération

-> Dans les 48/72 heures après votre pré-inscription sur clicktoclub, vous recevrez un mail avec un lien pour accéder à l'enregistrement auprès de la fédération française de basket-ball FFBB – **Vérifiez votre dossier "indésirables ou spams"**.

Sur e-licence (site FFBB), pour tous les adhérents :

Pour toute question ou soucis concernant l'inscription, contactez-vous [par mail](#) ou consultez le [tutoriel vidéo ici](#).

- page 1/6 **Je suis** : Compléter tous les champs; télécharger une photo d'identité (visage de face, découvert sans lunettes)
- page 2/6 **Je souhaite** : choisir l'option (*compétition* = cas général, *loisir*, et une fonction dans mon club). puis en bas de page choisir les autres activités que vous assurez au sein du club.
- page 3/6 **Justificatif** : télécharger le certificat médical, et la pièce d'identité (recto verso, si vous avez plus de 16 ans)
si votre certificat médical est toujours valable il sera marqué 
dans ce cas à l'aide du questionnaire QS-sport, vous pourrez valider la case questionnaire de santé
Pour les mineurs, vous pouvez, à l'aide du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, vous dispensez du certificat médical. Vous êtes seuls responsables des réponses. Les questionnaires ne sont pas à transmettre.
- page 4/6 **Je m'assure** : Choisissez l'option d'assurance.
⇒ Attention : vous ne pourrez pas annuler l'assurance de la saison passée si vous ne l'avez pas dénoncée auprès de l'assureur, ajouter son coût à votre cotisation. Si vous n'acceptez pas l'assurance de la FFBB, il vous appartient de contracter une assurance couvrant les activités sportives.

- page 5/6 **Je vérifie** : Lisez le récapitulatif de votre enregistrement.
Vous pouvez modifier directement chaque chapitre sur cette page ou revenir sur les pages précédentes en cliquant sur le titre.



Association Sportive de Fontenay le Fleury

Section Basket-Ball

Saison 2023- 2024

- page 6/6 **Je m'engage** : remplissez toutes les rubriques.

⇒ terminez en cochant la case moyen de paiement. Au choix CB en ligne ou autre moyen de règlement. Dans ce dernier cas par chèque avec votre fiche d'inscription auprès d'un responsable du club ou de l'entraîneur

Pour toute question ou soucis concernant l'inscription, contactez-vous [par mail](#) ou consultez le [tutoriel vidéo ici](#).

3ème ETAPE – Paiement de votre cotisation et validation de la licence par l'ASFF BASKET

Remettez votre feuille d'inscription ASFF BASKET et votre paiement à votre entraîneur ou un dirigeant, nous validerons la licence. Cette dernière vous sera envoyé directement pas la fédération par e-mail. Conservez-la pour toute la saison

Les catégories U17 et supérieures devront participer obligatoirement à deux demi-journées d'arbitrage, OTM ou de responsable de salle au cours de la saison : 1 première demi-journée sur la période de septembre à janvier et une deuxième de février à juin. Deux chèques de caution de 50€ seront demandés. Ils seront restitués à mi-saison si la demi-journée est réalisée. En cas de non-participation, le chèque sera encaissé et contribuera à l'indemnisation des arbitres officiels et les adhérents participant à ces tâches essentielles au bon fonctionnement du club.

Des formations d'arbitre et d'OTM seront organisées en début d'année afin de permettre la réalisation de ces tâches dans de bonnes conditions

Options financières pour la saison 2023 / 2024.

Remise famille :

La remise de 15 € pour le deuxième adhérent d'une même famille à même adresse est maintenue. A déduire directement la cotisation du 2^e membre de la famille

Pass'Sport du Ministère des Sports

Si vous bénéficiez du Pass'Sport du Ministère des Sports (50 euros), vous devez remettre le document avec nom et prénom et code accompagné d'un chèque de caution. Il sera rendu après réception de la subvention (généralement fin d'année)

Pass+ du Conseil Départemental des Yvelines

Pour les collégiens et les lycéens mineurs, les départements des Hauts-de-Seine, proposent le Pass+ qui vous permettra de déduire 20€ + 60€ d'une activité culturelle et d'une activité sportive (20€ et 80€ pour les boursiers)

Voir le site : <https://www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes/le-pass-hauts-de-seine-yvelines-la-carte-des-jeunes/>

L'absence de règlement interdit l'accès aux compétitions et aux entraînements.

Les compétitions commencent le 23 septembre pour les séniors et le 29 septembre pour toutes les autres équipes. Soyez donc prêts dès le 28 août pour le stage de la rentrée.

Faites votre enregistrement au plus tôt

Et évitez la bousculade en profitant du stage de rentrée (28 août au 1^{er} septembre), des permanences des premiers samedis de septembre au gymnase Descartes ou du forum des associations pour remettre votre fiche d'inscription. Vous pouvez aussi le remettre à votre entraîneur lors du premier entraînement.